

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 21 juin 2010

L'an deux mille dix, le vingt et un juin, le Conseil de la Communauté de Communes du Sauveterrois s'est réuni à la salle des fêtes de Gornac, sur convocation de Monsieur Yves d'Amécourt, Président.

Présents : *Christiane FOUILHAC, Serge RIZETTO (Castelviel), Yves RAYNE pv à Yves d'Amécourt (Cleyrac), Patrick MAUMY (Daubèze), Didier LAMOUREUX, Annie POSSAMAÏ (Gornac), Bruno LIMOUZIN, Denis MODET (Mourens), Serge DURU, Éric TINTURIER (Saint Brice), Bernard REBILLOU, Jean GOUDIN (Saint Félix de Foncaude), Francis LAPEYRE, Chantal DALLA LONGA (Saint Hilaire du Bois), André GOUACHE, Martine LOPEZ (Saint Martin du Puy), Nicole BONNAMY, Henri HONEGGER (Saint Sulpice de Pommiers), Yves d'AMÉCOURT, Rémi BALLARIN, Claude LUMEAU (Sauveterre de Guyenne), Philippe BRY, Denis MARNIESSE (Caumont), Anne CATHERINEAU, Catherine DAKIR (Coirac), Jean-Marie VIAUD, Sylvianne LANGEL(Mauriac), Daniel BARBE, Florent MAYET, (Blasimon), Jean-Paul POUJON, Emmanuel BATAILLE (St Martin de Lerm).*

Excusé(e)s : *Christiane DULONG (Daubèze), Corinne BALAN (Blasimon), Gilles BUSSAC, Luc HERAULT (Sauveterre de Guyenne).*

Absente : *Bernadette BOGET (Cleyrac).*

Auditeurs libres :

Christophe LARTIGUE, Jérôme TROLLIET, Gilles FRAIS (Gornac), Philippe PAGOTTO (Caumont), BERNEDE Jean Claude, Claudette BIDOUSE (Coirac), Jean Luc PIVA (Saint Félix de Foncaude).

Le Conseil est accueilli par le Maire de la Commune et son Conseil Municipal.

L'appel est réalisé par Martine Cauhapé, une feuille de présence circule pour inscrire les personnes présentes en tant qu'auditeurs libres.

Monsieur le Président demande aux membres de l'assemblée de bien vouloir lui indiquer s'il y a des commentaires à apporter au dernier compte-rendu de la réunion.

Aucune modification n'est apportée, le compte rendu est ensuite adopté à l'unanimité.

M. Jérôme Trolliet est nommé secrétaire de séance.

M. le Président excuse l'absence de Mme Chevalard, notre nouvelle trésorière.

Démonstration du défibrillateur

Suite au défibrillateur offert par le Rotary Club de La Réole lors de la fête du jeu à Blasimon, Francis Lapeyre a demandé à M. Lacombe d'effectuer une démonstration sur son utilisation.

Elle a pour but de se familiariser sur le fonctionnement de cet outil et de former le plus de personnes possible.

Il faudra définir un endroit facilement accessible pour ranger cet appareil.

Serge Duru informe qu'une opération avec l'association des maires de la Gironde devrait avoir lieu d'ici la fin de l'année afin qu'un maximum de communes puisse avoir cet outil.

SALLE DE SPORTS, Résultats de la Commission d'Appel d'Offre

Le Président présente les résultats de la commission d'appel d'offres.

Il rapport l'estimatif global de l'architecte : 321 800 € HT

Lot	Entreprises	Montant HT
1-Maçonnerie	Sté Auxiliaire Construction	82 168.16
2-Charpente métal Couvert	Daney	142 966.16
3-Menuiserie Ext Alu	Sopeim	21 420.00
4-Menuiserie Int. Bois	Mega Bat	2 670.27
5-Plâtrerie Isolation	Sarl Lasserre	9 376.95
6-Chauffage Ventilation	MC Charles	27 613.01
7-Electricité	Cabanat	19 688.37
8-Peinture	EFP	3 771.64
	TOTAL	309 674.56 €

Sur le lot n°7, l'entreprise SERE n'a pas été retenue à la demande de Patrick Maumy et Didier Lamouroux. En effet, les relations avec cette entreprise n'avaient pas été bonnes au moment de la construction de la salle de judo.

Le bureau a validé la décision de la CAO et les courriers aux entreprises non retenues ont pu être envoyés.

L'assemblée après en avoir délibéré, entérine la décision et autorise le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires au bon déroulement du marché.

COMMISSION DEVELOPPEMENT AGRICOLE, TOURISME & ANIMATION

Nicole Bonnamy présente une synthèse de la convention OTEM. Elle énonce les nouvelles actions par rapport à l'année 2009.

Les montants à verser pour cette convention sont :

- Une cotisation de 1.40 € x 5 333 habitants, soit 7466.20 €
- Une subvention de 5.07 € x 5 333 habitants, soit 27038.31 €

Le Président rappelle que ces sommes avaient été prises en compte dans le budget. Le montant de l'acompte de 6 000 € versé à l'OTEM en février sera déduit.

L'assemblée après en avoir délibéré, autorise le Président à signer la convention avec l'OTEM pour l'année 2010.

Nicole Bonnamy présente également le montant des subventions proposées par le bureau, à la suite du travail de la commission pour les manifestations culturelles, économiques ou touristiques.

Association et/ou commune	Programme	Montant
Comité d'animation culturelle	Sauveterre fête ses vins 23-24-25 juillet	3 700
Les Amis de la Bastide	Festival baroque 25-26-27 juin	2 500
Castrum de Pommiers	Médiévales St Félix 22 août	500
Rock School barbey	Festival ouvre la voix 11 sept	1 000
Comité jumelage	Accueil des Allemands de la com. com de Sottrum en juillet	2 300
Commune Blasimon	Marchés des producteurs Mercredis de juillet et août	2 000
Esat St Jean	Les Lectoriales	250
TOTAL		12 250 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les montants à verser à chaque association.

COMMISSION ASSOCIATIONS

Francis Lapeyre présente le montant des subventions proposées par le bureau, à la suite du travail de la commission pour les manifestations locales ou l'aide au matériel.

Association	Manifestations locales ou Aide au matériel	Montant alloué
CHAEM	Championnat France Ciboure	162
Karaté - Coirac	Achat de tapis	525
	TOTAL	687 €
Association	Manifestations culturelles	Montant alloué
ACL - Gornac	Salon peinture du 13 au 16 mars	179
Musique en bastide - Blasimon	Achat batterie + amplis guitare	525
Les Guyennos - Blasimon	Achat costumes, sons et lumières	525
Sté des Fêtes de Caumont	Fête du lac	750
Les Blasimotards - Blasimon	Exposition motos anciennes	165
	TOTAL	2 144 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire adopte les montants à verser à chaque association.

INDEMNITES DU COMPTABLE

Le Président informe du montant à verser à Mme Tringali pour l'indemnité de conseil et de confection du budget pour les 4 mois de l'année 2010. Il s'élève à 193.80 €.

De plus, ayant changé de comptable à compter du 1^{er} mai, M. le Président propose d'attribuer à Madame Laure Chevalard, nommée à ce poste, l'indemnité de conseil et de confection budgétaire au taux de 100 % au prorata de son temps de présence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % et de lui accorder l'indemnité de confection des documents budgétaires.

PROJET COMMUN DES BIBLIOTHEQUES DU TERRITOIRE

Dans le cadre du projet d'action culturel initié par la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Gironde (BDP), Daniel Barbe informe que notre territoire a été sélectionné.

Les 3 bibliothèques de notre territoire participeront à ce projet. (Blasimon, Gornac et Sauveterre)
Le projet s'intitule « Sciences : les origines de l'homme » et a pour objectif de sensibiliser le public à la préhistoire.

La période d'animation qui s'étend du 11 au 30 octobre 2010 réunie l'ensemble des écoles du territoire, le collège, les accueils de loisirs, les accueils périscolaires et les maisons de retraite.

Le programme d'animations sera distribué à la rentrée. Une somme de 1800 € a déjà été inscrite au budget pour notre participation à cette action.

COMMISSION VOIRIE

➤ Retour de la commission du 15 juin

La commission réunie le 15 juin avec les entreprises ETPR et EUROVIA, a planifié les travaux selon le programme retenu pour 2010.

Comme convenu lors de l'élaboration du budget, il a été rajouté :

- Le programme des routes de Sauveterre
- l'élargissement de la route de la Zone d'Activité de Gabachot,

Compte tenu de la participation des communes adhérentes au Syndicat Intercommunal du Collège aux travaux de voirie du collège, la commission a également rajouté :

- La VC n° 3, d'Estebelingue à Castelveil
- La VC n° 14 de Mourens

Une enveloppe de 5000 € a été réservée pour enterrer la fibre optique et le téléphone à la zone d'activité de Gabachot, à l'occasion des travaux.

Les travaux de voirie s'approcheront de l'enveloppe maximum allouée, soit 500 000 € ht.

➤ Elargissement route de Gabachot

Lors de l'étude de l'élargissement de la voie de Gabachot, il avait été retenu la proposition de M. Boyé. Une enveloppe de 3 000 € comprenait ses honoraires correspondant au suivi et à la réception des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire donne son accord pour retenir le devis de M. Boyé d'un montant de 3 000 € ht.

Serge Duru informe du planning des travaux dans chaque commune qui commencent dès cette semaine avec Eurovia.

Daniel Barbe informe que la Société INEO l'a informé du circuit de passage de la fibre optique à Blasimon. Il souhaiterait que soit étudié la pose de quatre chambres de tirage sur sa commune : à l'école, à la Mairie, à la cave coopérative et au domaine départemental.

La demande doit être formulée par la communauté des communes. Didier Lamouroux se renseigne plus précisément auprès de Gironde Numérique sur cette possibilité.

Le Président rappelle à cette occasion que le cas de la desserte de Mauriac en ADSL a été de nouveau évoqué avec Gironde Numérique et que Didier Lamouroux suit ce dossier de près.

➤ Entretien des chemins de randonnées

Les chantiers de l'EDM n'ayant pas donné entièrement satisfaction, l'ESAT St Jean de St Brice a proposé ses services pour l'entretien des chemins de randonnées.

Après accord de la commission, Serge Duru présente la convention avec l'ESAT de St Brice pour effectuer l'entretien des chemins de randonnées pour un montant de à 3000 € TTC, soit une économie de 500 €.

Il en profite pour remettre les plans des chemins à chaque commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention avec l'ESAT ST JEAN pour un montant de 3000 € TTC.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Téléphonie mobile, zones blanches

Le Président informe que suite aux différents courriers envoyés ces dernières semaines au sujet de la téléphonie mobile le dossier avance.

L'Etat s'est déplacé de nouveau sur le terrain en compagnie de Didier Lamouroux, le 18 juin dernier. Un rendez vous a eu lieu avec Bouygues télécom. Des contacts ont été pris avec le nouveau responsable du dossier au Conseil Général.

De tout cela il ressort :

- Que la couverture de la Zone blanche de Cleyrac/Mauriac est bien engagée : SFR a été nommé « chef de file » pour trouver un site sur Cleyrac. Les financements sont engagés (Etat, Europe et Département). Les travaux doivent être finalisés avant fin 2011.
- Que pour la couverture de la Zone blanche de Caumont/Saint Martin du Puy /Rimons/Castelmoron, il ne manque plus que l'accord du Conseil Général de la Gironde. Les financements (Etat, Europe) sont acquis. Les travaux doivent être finalisés avant fin 2011. Yves d'Amécourt se rapproche de Bernard Dussaut, 1^{er} Vice-Président du Conseil Général et Conseiller Général de Monségur sur ce dossier.
- Que Bouygues Télécom va proposer aux autres opérateurs de disposer d'un support commun sur le stade de Sauveterre en remplacement des 3 supports existants.

Le Président propose que fin 2011, une fois que les zones blanches ci-dessus seront résorbées, la communauté des communes inscrive à son budget la pose d'une antenne sur la dernière zone blanche à savoir Coirac/Gornac/Mourens/Saint Brice. En effet, à l'heure actuelle, la méthode suivie par l'Etat n'a pas permis de faire reconnaître cette zone comme une zone blanche. Le conseil communautaire est favorable à cette idée.

Le Président énonce les prochaines dates.

Commission Enfance Jeunesse : Lundi 28 juin à 19 h 30

Bilan du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF, la MSA et le Conseil Général : Jeudi 1er juillet à 18 h 30 salle Francis Naboulet.

Bilan du Salon et de la semaine du Développement Durable : Jeudi 8 juillet à 18 h 30

Réunion de bureau : avancé au Vendredi 2 juillet à 18 h 30 à l'hôtel Château Semens de St Brice qui sera suivi d'un repas pris en commun.

Prochain Conseil Communautaire : Lundi 19 juillet à 18 h 30 à Sauveterre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20 h 00.